

CAP APH

CAP Agent de Propreté et d'Hygiène



Pour quelles activités ?

Réaliser des opérations d'entretien des surfaces, des locaux, des équipements de sites tertiaires, industriels selon la réglementation d'hygiène et de sécurité.

Assurer des opérations de bio-nettoyage (désinfection)

Gérer les déchets

Quelle organisation ?

11,5 h d'enseignement professionnel par semaine

3h de chef d'œuvre (réalisation d'un projet)

3 h de co-enseignement (français et mathématiques liés à l'enseignement professionnel)

8,5 h d'enseignement général

3,5h d'aide spécifique

14 semaines de stage sur les 2 ans

Quelles qualités ?

Avoir le sens de l'organisation et du travail en équipe

Etre soigneux et curieux

Avoir de l'intérêt pour les activités manuelles, la technique et la physique-chimie

Aimer les contacts humains

Et après ?

Bac Pro Hygiène Propreté Stérilisation



EREA de Saint-Quentin
105, Chemin de Neuville
BP 738 - 02314 Saint-Quentin CEDEX
03.23.68.00.39